

CÉRÉMONIAL DES FIANÇAILLES



Le prêtre revêtu du surplis et de l'étole blanche peut adresser quelques mots aux fiancés. En termes simples et familiers, il souligne alors le sens de rengagement que vont prendre les deux jeunes gens, l'importance de la période nouvelle où s'engagent leurs fréquentations et comment la qualité de leur amour durant cette période prépare l'éclosion de leur amour conjugal.

Mon cher frère et ma chère sœur en Jésus-Christ,

Vous venez demander à l'Église de bénir vos fiançailles, c'est-à-dire l'engagement libre et volontaire de contracter mariage, lorsque le temps et les circonstances le permettront. Vous voulez par là donner plus de poids à vos promesses et attirer la bénédiction de Dieu sur votre état de fiancés et sur vos projets d'avenir.

Ces fiançailles solennelles ne vous lient pas encore définitivement et sans retour, comme le fera le mariage. Elles ne créent pas non plus un empêchement de mariage. Vous avez donc le droit de les rompre, soit par accord mutuel, soit par la volonté d'un des deux, si un motif sérieux l'exigeait. Il vaut mieux s'arrêter à temps que de contracter une union qui risquerait d'être malheureuse ! Par contre, celui ou celle qui briserait ses fiançailles sans raison suffisante se rendrait coupable en conscience ; celui des fiancés qui de ce fait serait lésé, aurait droit à la réparation des dommages que cette injustice lui aurait causés.

Le prêtre interroge ensuite chacun des fiancés, qui restent debout.

Le prêtre s'adresse d'abord au jeune homme :

N. Avez-vous la ferme volonté de vous fiancer avec *N.* ici présente ?

Le jeune homme répond : **Oui, je le veux.**

Puis le prêtre s'adresse à la jeune fille :

N. Avez-vous la ferme volonté de vous fiancer avec *N.* ici présente ?

La jeune fille répond : **Oui, je le veux.**

Promettez-vous de conclure votre futur mariage selon les lois de la Sainte Eglise, aussitôt que le temps et les circonstances le permettront, à condition qu'aucun empêchement ne s'y oppose ?

Donnez-vous la main droite en signe de confirmation de votre promesse (*imitant le geste de Sara et Tobie*).

Et ego tamquam minister
Ecclesiæ hanc mútuam
vestram promissionem accépto
et confirmo in nómine Patris et
Fílii ✠ et Spíritus Sancti.

R/. Amen.

En tant que ministre de la
Sainte Église, j'accepte
votre promesse mutuelle et la
confirme au nom du Père, du Fils
✠ et du Saint-Esprit.

R/. Ainsi soit-il.



Chers fiancés,

Permettez-moi de vous présenter les vœux de bonheur que l'Église forme pour vous en cette circonstance de votre vie. Que le mariage auquel vous vous préparez, conformément à vos légitimes désirs, vous rende heureux sur la terre et plus tard dans le ciel.

Le temps des fiançailles est d'une importance capitale pour votre avenir : non seulement il vous permet d'apprendre à mieux vous connaître l'un l'autre, mais il vous donne l'occasion de corriger tout ce qui, dans votre caractère pourrait compromettre plus tard l'harmonie et la paix de votre foyer ! Que votre premier souci ne soit

pas la préparation matérielle de ce foyer, mais bien sa préparation morale et spirituelle.

Je vous engage beaucoup à vous préparer au mieux à ce grand sacrement, tout spécialement à suivre avec attention et sérieux les entretiens préparatoires donnés par le prêtre : c'est certainement un des meilleurs moyens de se préparer pour un foyer heureux et béni de Dieu.

Le temps des fiançailles doit être un temps de bénédiction ! Des prières plus ferventes, la réception plus fréquente des sacrements vous obtiendront la générosité nécessaire pour le passer vertueusement. Le respect mutuel, marque du véritable amour, vous fera éviter tout ce qui pourrait émousser la noblesse de votre cœur ou ternir la beauté morale de votre âme.

Dès maintenant, gardez-vous une fidélité sans défaillance ; cette fidélité des fiançailles sera le gage de la fidélité que vous vous jurez à l'autel de votre mariage.

Pour obtenir cette force et mériter cette grâce, appelons sur vous la bénédiction de Dieu et la protection de la Sainte Vierge.

Notre Père Je vous salue Marie Gloire au Père

Ô Dieu tout-puissant, jetez un regard de bonté sur vos serviteurs qui viennent de se promettre le mariage devant vous et devant votre Église, et qui par leurs fiançailles ont assumé de graves devoirs de conscience.

Bénissez-les, Seigneur ; faites que, durant le temps de leurs fiançailles, ils vivent si saintement que toujours votre regard puisse se poser sur eux avec complaisance et leurs anges louer votre saint Nom. Éclairez-les, afin qu'ils comprennent l'excellence du mariage, que votre divin Fils a élevé à la dignité de sacrement. Guidez leurs cœurs, afin qu'ils se préparent à recevoir dignement ce grand sacrement et qu'ils s'appliquent plus que jamais aux exercices de la prière et de la piété. C'est ainsi qu'ils mériteront votre bénédiction

pour leur futur foyer ; nous vous en prions par Jésus-Christ, notre Seigneur.

R. Ainsi soit-il.

Sainte Vierge Marie prenez sous votre maternelle protection ces deux fiancés qui, se confient à votre bonté. Soyez la gardienne de leurs promesses et de leur vertu. Vous qui êtes « la mère du bel amour » veillez sur leur amour et sur leur bonheur, maintenant et à jamais !

R. Ainsi soit-il.

Les deux jeunes gens s'agenouillent et le prêtre les bénit :

Benedictio Dei omnipotentis, ✠ Patris et Filii et Spiritus Sancti, descendat super vos, et maneat semper.

R. Amen.

Il est louable de terminer la cérémonie par un chant à la Sainte Vierge.

